

Les Centres Experts FondaMental, un dispositif de soins et de recherche

Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts FondaMental sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Construits autour d'équipes pluridisciplinaires, ils utilisent tous les mêmes standards d'évaluation. Ils sont destinés à faciliter une prise en charge personnalisée des patients et permettent le développement de la recherche clinique.

CONCRÈTEMENT, LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- l'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hôpital de jour pour des patients adressés par un médecin généraliste ou un psychiatre ;
- des soins peu diffusés en pratique courante (psychoéducation, ateliers de gestion du stress, remédiation cognitive, etc.) ;
- la participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à développer de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Où trouver un Centre Expert pour les troubles bipolaires ?

- **BESANÇON** (CHRU, Hôpital Jean Minjoz)
- **BORDEAUX** (Centre Hospitalier Charles Perrens)
- **CLERMONT-FERRAND** (CHU, Hôpital Gabriel Montpied)
- **COLOMBES** (Hôpital Louis Mourier)
- **CRÉTEIL** (Hôpital Albert Chenevier)
- **GRENOBLE** (CHU de Grenoble)
- **MARSEILLE** (Hôpital Sainte Marguerite)
- **MONACO** (Centre Hospitalier Princesse Grace)
- **MONTPELLIER** (Hôpital Lapeyronie)
- **NANCY** (Centre Psychothérapique de Nancy)
- **PARIS** (Hôpital Fernand Widal)
- **VERSAILLES** (Hôpital André Mignot)

La Fondation FondaMental

Créée en 2007 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fondation FondaMental est une fondation de coopération scientifique dédiée à la lutte contre les maladies psychiatriques. Son statut lui permet de recevoir des dons et legs ouvrant droit à des réductions d'impôts.

SES MISSIONS

- Améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques
- Encourager et soutenir la recherche en psychiatrie
- Former les professionnels de santé et les chercheurs

SON CHAMP D'ACTION

La Fondation FondaMental se concentre sur certaines maladies psychiatriques parmi les plus fréquentes et les plus invalidantes : les troubles bipolaires, la schizophrénie, les troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle, les dépressions résistantes, les conduites suicidaires, les TOC résistants et le stress post-traumatique.

SES MEMBRES FONDATEURS



Les réseaux des Centres Experts FondaMental

Il existe aujourd'hui 43 Centres Experts en France et à Monaco organisés en quatre réseaux spécialisés:

- 12 Centres Experts dédiés aux troubles bipolaires
- 10 Centres Experts dédiés à la schizophrénie
- 8 Centres Experts dédiés aux troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle
- 13 Centres Experts dédiés à la dépression résistante

La Fondation FondaMental assure auprès des Centres Experts FondaMental l'installation et les mises à jour du dossier médical informatisé. Elle assure aussi le développement de projets de recherche, l'animation et la formation des équipes médicales ainsi que le suivi qualité.

www.fondation-fondamental.org



RÉSEAU DES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL POUR LES TROUBLES BIPOLAIRES

fondation
fondamental
RÉSEAU DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE EN SANTÉ MENTALE

CRÉTEIL :

Directeur du Département Médical Universitaire :
Pr Marion LEBOYER

Coordonnateur :
Pr Franck SCHÜRHOFF

Pôle de Psychiatrie
Hôpital Chenevier, Bâtiment Hartmann
40 rue de Mesly – 94010 Créteil Cedex

Secrétariat médical : 01.49.81.33.90 ou 01.49.81.32.90
centres-expert.creteil@daphp.fr

EN PRATIQUE

Centres Experts Troubles Bipolaires

PATIENTS CONCERNÉS

Les Centres Experts FondaMental s'adressent à tous les patients qui souffrent de troubles bipolaires déjà diagnostiqués mais aussi aux sujets dont le diagnostic est envisagé mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une confirmation de diagnostic. Le patient devra être suffisamment stable, c'est à dire à distance d'un épisode de dépression ou d'excitation caractérisé.

LES APPORTS DU BILAN CENTRE EXPERT

Il vise à établir un diagnostic, à évaluer les caractéristiques du trouble comme les réponses aux traitements antérieurs et à rechercher des comorbidités psychiatriques et somatiques. Il peut proposer un bilan neuropsychologique et permet de bénéficier de recommandations thérapeutiques personnalisées, en fonction des données les plus récentes de la littérature scientifique.

Il s'agit donc de proposer un « état des lieux » complet de la maladie, ce qui permet de définir les orientations possibles de la prise en charge thérapeutique, mais aussi de suivre l'évolution de la maladie.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts reçoivent les patients adressés par leur psychiatre ou leur médecin généraliste. Les évaluations réalisées au Centre Expert ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou psychiatre traitant.

Processus au sein des Centres Experts

1 Le patient est d'abord reçu pour une consultation spécialisée qui débouchera sur une première approche diagnostique ou un avis thérapeutique.

2 Si l'indication d'un bilan est posée et si l'humeur du patient est compatible avec celui-ci, le patient est reçu par l'équipe du Centre Expert (composée d'un médecin psychiatre, d'un psychologue, d'un neuropsychologue et d'une infirmière) pour une journée et demi de bilan organisée en hôpital de jour.

3 Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé au patient afin de faire la restitution des informations obtenues lors du bilan. Des recommandations sur le mode de prise en charge (modification du traitement médicamenteux, proposition d'interventions psychothérapeutiques, règles de surveillance...) sont proposées. Un compte-rendu détaillé est remis au patient et est adressé au médecin référent.

DÉROULEMENT TYPE DU BILAN :

Cette organisation est modulable selon les patients et selon les Centres Experts FondaMental.

1 ^{re} journée d'évaluation (Matinée et après-midi)		2 ^e journée d'évaluation (Matinée uniquement)	
Matinée	Bilan infirmier : bilan biologique, prise des constantes	Matinée	Bilan neuropsychologique (attention, concentration, mémoire...)
	Bilan somatique : facteurs de risque cardiovasculaires, etc.		Pause
	Petit-déjeuner		Évaluation du fonctionnement social/professionnel, de la réactivité émotionnelle, du sommeil et de la vigilance
	Évaluation des symptômes d'humeur, antécédents (médicaux et psychiatriques), revue des traitements et des effets secondaires		Auto-questionnaires
Pause			
Après-midi	Caractérisation du trouble bipolaire, des comorbidités anxieuses, addictives, suicidaires		

À L'ISSUE DU 1^{ER} BILAN

Un bilan plus restreint est proposé tous les six mois ou tous les ans. Il vise à surveiller l'évolution des troubles et évaluer l'impact de la prise en charge préconisée.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les consultations et la restitution du bilan sont des prestations médicales spécialisées. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge en hôpital de jour. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais sera à la charge de leur mutuelle ou à la charge des patients eux-mêmes.

CENTRE EXPERT TROUBLES BIPOLAIRES DE CRÉTEIL :

Les évaluations ont lieu au sein du pôle de psychiatrie (bâtiment Hartman) de l'hôpital Albert Chenevier de Créteil.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- **Coordination :**
Pr Franck SCHÜRHOFF
- **Evaluations et consultations :**
Dr Agnès PELLETIER, Dr Sévan HOTIER,
Dr Emmanuel LEGUEN
- **Evaluations et bilan neuropsychologique :**
M. Jean Philippe SANCHEZ, Mme Elodie SALIOU,
Mme Céline HEBBACHE, Mme Delphine WEIL
- **Infirmières :**
Mme Laure WUILLAUME, Mme Eva BOURDIN
- **Secrétariat :**
Mme Anne TALLY, Mme Jocelyne PASNON